

## Agrilogie

# Patente arboricole de Marcelin 2017-2018.

**Agrilogie Marcelin ouvre une classe de patente arboricole à la rentrée de septembre 2017. Une formation dispensée d'août 2017 à juin 2018 en étroite collaboration avec l'Union fruitière lémanique (Ufl) à raison d'un jour par semaine à Marcelin. La base indispensable à la conduite d'un verger professionnel.**

Grâce à la collaboration entre les spécialistes du SAVI, de l'Union fruitière lémanique et d'intervenants externes spécialisés, Agrilogie ouvre une classe de patente arboricole professionnelle à Marcelin à la rentrée 2017. La patente sera dispensée d'août 2017 à juin 2018, soit un jour par semaine, le mardi. La répartition des journées de formation sur les quatre saisons permet d'organiser l'enseignement en fonction de l'actualité des travaux. La proximité immédiate du verger de l'école offre la possibilité de passer de la classe au terrain pour réaliser des exercices pratiques ou faire des observations. Connaissance des espèces et des variétés de fruits à pépins, à noyaux ou de petits fruits, plantation, fumure, taille, soins aux arbres, protection des plantes, mécanisation, suivi de la maturité, récolte et commercialisation font partie du programme.

### **Conditions**

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'un verger de production. La formation s'adresse à des professionnels de la terre et des métiers verts souhaitant se spécialiser dans la branche arboricole. Les conditions d'admission sont de disposer d'un CFC dans un métier de la terre, d'être au bénéfice d'une expérience en arboriculture ou d'avoir un projet de développement de verger professionnel, dans ce cas, l'admission se fait sur dossier. Le coût de la formation s'élève à frs 1800.-. Le cours totalise 250 périodes d'enseignement. La journée de formation débute à 8h30 et se termine à 16h15.

### **Préparer l'arboriculteur de demain aux défis**

Dans un contexte réglementaire, environnemental et climatique évoluant à vive allure, l'arboriculteur de demain doit être capable d'anticiper les évolutions en créant un verger optimisé qui le suivra de nombreuses années. L'arboriculture d'aujourd'hui passe par une surveillance rigoureuse de la pression en termes de maladies et ravageurs afin de limiter au maximum les interventions et maintenir la faune auxiliaire des vergers. Le producteur doit savoir anticiper chaque étape du cycle du verger tout en s'adaptant aux particularités de l'année pour produire de manière performante. Un métier passionnant exigeant des compétences pointues, un sens de l'observation aiguisé et la capacité d'appréhender des systèmes complexes.

La patente aborde aussi des approches différentes à la production traditionnelle comme le « biodiverger » présent sur le site de Marcelin, l'agroforesterie, les vergers truffiers, la production de fruits à coques et la production de petits fruits. Autant d'approches qui s'inscrivent dans la logique



de l'évolution de l'arboriculture fruitière: la diversification des vergers et la réduction des interventions chimiques.

L'arboriculture de demain sera différente de celle de hier, la patente arboricole est une formation permettant de se préparer à ces défis.

David Vulliemin, Union fruitière lémanique  
Christian Pidoux, directeur d'Agrilogie.

Pour tous renseignements complémentaires et pour obtenir le formulaire d'inscription prendre contact avec le Service de l'agriculture et de la viticulture, Agrilogie, Yves Pottu, doyen de Marcelin, 021/ 557 92 50, [yves.pottu@vd.ch](mailto:yves.pottu@vd.ch). [www.agrilogie.ch](http://www.agrilogie.ch).